

**Délibération n°11**

*Objet : Contrat de reprise  
des plastiques issus des  
déchèteries*

*Date de convocation :*  
13/10/2011

*Date d'affichage :*  
13/10/2011

*Nombre de Membres  
en exercice :*  
32

*Nombre de présents :*  
24

*Nombre de votants :*  
24

*La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le Tribunal  
Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa  
notification ou de sa  
publication.*

L'an deux mille onze,  
le 25 octobre 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BARREAU, BENOIS, CALVET, CHERON, FARROUIL, GIORDANA, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, MAUBERT, PAGES, POUJAL, PRADIN, RESONGLES, REYGADE, ROZES, TAFOUREAU,

Excusés : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, LUENGO, Messieurs COUDERC, GUTHMULLER, HEBRARD, NOUGAYREDE, PRAYSSAC.

Secrétaire de séance : Monsieur RESONGLES.

Monsieur le Président informe l'assemblée que de nouvelles techniques et la hausse du coût des matières premières ont permis le développement de nouvelles filières de recyclage des plastiques.

Ainsi, il propose aux membres du Comité Syndical de trier les plastiques en déchèterie afin de les envoyer vers des filières de recyclage.

Il propose de signer un contrat de reprise avec l'entreprise SITA Sud-ouest qui s'engage à recycler et à racheter les plastiques triés avec un prix minimum de 20 € par tonne pour les plastiques rigides et un prix minimum de 90 € par tonne pour les films plastiques. Ces prix seront ensuite indexés sur les mercuriales correspondantes « Usine nouvelle ».

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **Décide** de mettre en œuvre le tri des plastiques en déchèteries,
- **Autorise** son Président à signer le contrat de reprise avec l'entreprise SITA Sud-ouest dans les conditions présentées ci-dessus,
- **Autorise** son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE